

## Délibération du Conseil Municipal

Séance du 28 Avril 2026

### Délibération N° 2026-20

L'an deux mille vingt six et le 28 avril à 18h30,

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme Véronique NEIL,  
Maire de la Commune de Pouzols (Hérault),

Etaient présents:

Myriam DOMERGUE, Clément BRENGUES, Patrick FLEITH, Pascal BAUDON, Cendrine SALA,  
Cendrine BARTHE, Guilhem LAUTIER, Joanne BENBASSAT, Charlotte MONNIER, Gabriel JOS,  
Michaël DHAUSSY, Tom ALBUMAZARD, Chloé VALETTE

Etait absente excusée: Maryse LALLEMANG

Maryse LALLEMANG a donné pouvoir à Clément BRENGUES

Mme BENBASSAT Joanne a été désignée comme secrétaire de séance.

Conseillers en exercice:	15
Présents:	14
Votants:	15 (dont 1 pouvoir)
Date de la Convocation :	14/04/2026

### **Objet: Approbation du Compte de Gestion 2025 et du Compte Administratif 2025**

Sous la Présidence de Patrick FLEITH, conseiller municipal,

Vu le compte de Gestion 2025 du Comptable Public,

Vu la concordance du compte de gestion 2025 du comptable public et du compte administratif 2025 de la commune,

Le compte administratif communal 2025 est présenté à l'assemblée délibérante conforme au compte de gestion 2025 du comptable public comme suit :

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses	545 030.95 €
Recettes	727 274.18 €
<b>Résultat d'Exercice 2025:</b>	<b>182 243.23 €</b>
Résultat de Clôture 2024:	730 713.70 €
<b>Résultat de Clôture 2025 :</b>	<b>912 956.93 €</b>

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Dépenses	204 893.54 €
Recettes	278 746.35 €
<b>Résultat d'Exercice 2025:</b>	<b>73 852.81 €</b>
Résultat de clôture 2024 :	- 77 282.74 €
<b>Résultat de Clôture 2025:</b>	<b>- 3 429.93 €</b>

### **Le Conseil Municipal de POUZOLS,**

**DECIDE** à l'unanimité des membres présents, hors de la présence de Mme le Maire,

**D'APPROUVER** le COMPTE DE GESTION 2025 du comptable public et le COMPTE ADMINISTRATIF du budget communal 2025.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme. **Transmission au représentant de l'Etat Le**



## Délibération du Conseil Municipal

Séance du 28 Avril 2026

### Délibération N° 2026-21

L'an deux mille vingt six et le 28 avril à 18h30,

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme Véronique NEIL, Maire de la Commune de Pouzols (Hérault),

Etaient présents:

Myriam DOMERGUE, Clément BRENGUES, Patrick FLEITH, Pascal BAUDON, Cendrine SALA, Cendrine BARTHE, Guilhem LAUTIER, Joanne BENBASSAT, Charlotte MONNIER, Gabriel JOS, Michaël DHAUSSY, Tom ALBUMAZARD, Chloé VALETTE

Etait absente excusée: Maryse LALLEMANG

Maryse LALLEMANG a donné pouvoir à Clément BRENGUES

Mme BENBASSAT Joanne a été désignée comme secrétaire de séance.

Conseillers en exercice:	15
Présents:	14
Votants:	15 (dont 1 pouvoir)
Date de la Convocation :	14/04/2026

### Objet: Affectation des Résultats 2025 - BUDGET GENERAL

**Vu** la délibération n° 2026-20 du 28/04/2026 portant sur le vote du Compte de Gestion 2025 du Comptable Public et du Compte Administratif 2025,

**Vu** la section de fonctionnement du compte administratif 2025 arrêtée avec un **Excédent de 912 956.93 €**, et la section d'investissement du compte administratif 2025 arrêtée avec un **Déficit de 3 429.93 €**,

**Vu** l'état des Restes à Réaliser 2025 Investissement,

**Vu** le besoin de financement (*Résultat d'investissement – RAR en dépenses + RAR en recettes*): - 3 429.93 € - 761 009.72 € + 177 000 € = - 587 439.65 €

Madame la Maire propose au Conseil Municipal d'affecter les résultats 2025 sur le budget 2026 comme suit :

- **3 429,93 €** en section d'Investissement au compte de DEPENSES 001
- **587 439.65 €** en section d'Investissement au compte de RECETTES 1068
- **325 517.28 €** en section de Fonctionnement au compte de RECETTES 002

Madame la Maire invite le conseil à délibérer,

**Le Conseil Municipal de Pouzols**, à l'unanimité des présents,

**Décide** d'affecter les résultats 2025 comme suit :

- **3 429,93 €** en section d'Investissement au compte de DEPENSES 001
- **587 439.65 €** en section d'Investissement au compte de RECETTES 1068
- **325 517.28 €** en section de Fonctionnement au compte de RECETTES 002

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Transmission au représentant de l'Etat Le 05 MAI 2026

Accusé de réception en préfecture  
034-213402150-20260428-2026-21-DE  
Date de réception en préfecture : 06/05/2026

Véronique NEIL

## Délibération du Conseil Municipal

Séance du 28 Avril 2026

### Délibération N° 2026-22

L'an deux mille vingt six et le 28 avril à 18h30,

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme Véronique NEIL, Maire de la Commune de Pouzols (Hérault),

Etaient présents:

Myriam DOMERGUE, Clément BRENGUES, Patrick FLEITH, Pascal BAUDON, Cendrine SALA, Cendrine BARTHE, Guilhem LAUTIER, Joanne BENBASSAT, Charlotte MONNIER, Gabriel JOS, Michaël DHAUSSY, Tom ALBUMAZARD, Chloé VALETTE

Etait absente excusée: Maryse LALLEMANG

Maryse LALLEMANG a donné pouvoir à Clément BRENGUES

Mme BENBASSAT Joanne a été désignée comme secrétaire de séance.

Conseillers en exercice:	15
Présents:	14
Votants:	15 (dont 1 pouvoir)
Date de la Convocation :	14/04/2026

### Objet: VOTE DES TAUX DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX 2026

Madame la Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Madame le Maire propose de maintenir les taux 2025 pour 2026, à savoir :

	Bases Imposition 2025	Taux 2025	Produits 2025	Bases Imposition Prévisionnelles 2026	Taux 2026	Produits 2026
TFB	893 895	38.20 %	341 468 €	<b>912 600</b>	<b>38.20 %</b>	<b>348 613</b>
TFNB	16 974	95.99 %	16 293 €	<b>17 000</b>	<b>95.99 %</b>	<b>16 318 €</b>
TH	105 702	12.12 %	12 811 €	<b>110 900</b>	<b>12.12 %</b>	<b>13 441 €</b>
TOTAL			370 572 €			<b>378 372 €</b>

**Le produit attendu en 2026 est de 367 397 €** (Produits attendus des ressources à taux votés (378372 € + les produits attendus des ressources fiscales indépendantes des taux votés (Allocations compensatrices 5 546€ + Effet du coefficient correcteur -16 521€).

### **Le Conseil municipal de Pouzols,**

Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**DÉCIDE** de fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :

- Taxe Foncière sur les propriétés Bâties : 38.20 %
- Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties : 95.99 %
- Taxe d'Habitation : 12.12 %

**CHARGE** Madame la Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux et de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances par la voie préfectorale. Une copie de la présente décision.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus. 05 MAI 2026  
Pour copie conforme. Transmission au représentant de l'Etat le

services préfectoraux et de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances par la voie préfectorale. Une copie de la présente décision.

Le Maire,  
*Neil*  
Hérault

## Délibération du Conseil Municipal

Séance du 28 Avril 2026

### Délibération N° 2026-23

L'an deux mille vingt six et le 28 avril à 18h30,

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme Véronique NEIL,  
Maire de la Commune de Pouzols (Hérault),

Etaient présents:

Myriam DOMERGUE, Clément BRENGUES, Patrick FLEITH, Pascal BAUDON, Cendrine SALA,  
Cendrine BARTHE, Guilhem LAUTIER, Joanne BENBASSAT, Charlotte MONNIER, Gabriel JOS,  
Michaël DHAUSSY, Tom ALBUMAZARD, Chloé VALETTE

Était absente excusée: Maryse LALLEMANG

Maryse LALLEMANG a donné pouvoir à Clément BRENGUES

Mme BENBASSAT Joanne a été désignée comme secrétaire de séance.

Conseillers en exercice:	15
Présents:	14
Votants:	15 (dont 1 pouvoir)
Date de la Convocation :	14/04/2026

### **Objet: Vote des Participations et Subventions aux associations 2026**

Vu les demandes déposées présentées lors du débat d'orientation budgétaire du février 2026,  
Considérant la politique de l'équipe municipale de soutien aux associations du village,

Les propositions retenues sont les suivantes :

65548 – Participations et contributions aux organismes de regroupement : **16 000 €**

- Mairie de Canet (Classe ULIS)	3100 €
- Centre Social ALSH Gignac	2050 €
- ALSH du Pouget	7200 €
- ALSH Vendémian	250 €
- ALSH St Pargoire	250 €
- Ecole La Calandreta	3000 €
- Lycée Agricole de Gignac	50 €
- RASED	100 €

6574 Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé: **6 372 €**

APNEE	400 € (1 Abstention (P. FLEITH))
Le Comité des Fêtes de Pouzols	3 500 €
Le Conseil des Parents d'Elèves de Pouzols :	1 000 €
Le Fer Roulant Pouzolais:	600 €
Jardinage et Papotages	300 €
Les Seniors de la Vallée Dorée	100 €
Terre Contact	400 €
GDON Tours et Terroirs	72 €

L'enveloppe totale attribuée s'élève donc à **22 372 €**.

Accusé de réception en préfecture  
034-213402159-20260428-2026-23-DE  
Date de réception préfecture : 06/05/2026

**Le Conseil Municipal**, Après en avoir délibéré, à la majorité des présents,  
**DECIDE**

- **D'accorder** les participations et subventions de fonctionnement suivantes :

65548 – Participations et contributions aux organismes de regroupement : **16 000 €**

- Mairie de Canet (Classe ULIS)	3100 €
- Centre Social ALSH Gignac	2050 €
- ALSH du Pouget	7200 €
- ALSH Vendémian	250 €
- ALSH St Pargoire	250 €
- Ecole La Calandreta	3000 €
- Lycée Agricole de Gignac	50 €
- RASED	100 €

6574 Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé: **6 372 €**

APNEE	400 € (1 Abstention (P. FLEITH))
Le Comité des Fêtes de Pouzols	3 500 € (1 Abstention (T. ALBUMAZARD))
Le Conseil des Parents d'Elèves de Pouzols :	1 000 €
Le Fer Roulant Pouzolais:	600 €
Jardinage et Papotages	300 €
Les Seniors de la Vallée Dorée	100 €
Terre Contact	400 €
GDON Tours et Terroirs	72 €

- **D'inscrire** au Budget 2026 en Dépenses de fonctionnement (chapitre 65) les sommes ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie le jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme. Transmission au représentant de l'Etat Le

05 MAI 2026

Le Maire

Veronique NEIL

A circular official stamp from the Mairie de Pouzols is stamped over the text. The stamp contains the text 'MAIRIE DE POUZOLS' and '(15150)'. To the right of the stamp is a handwritten signature in black ink that appears to read 'Neil'.

## Délibération du Conseil Municipal

Séance du 28 Avril 2026

### Délibération N° 2026-24

L'an deux mille vingt six et le 28 avril à 18h30,

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme Véronique NEIL,  
Maire de la Commune de Pouzols (Hérault),

Etaient présents:

Myriam DOMERGUE, Clément BRENGUES, Patrick FLEITH, Pascal BAUDON, Cendrine SALA,  
Cendrine BARTHE, Guilhem LAUTIER, Joanne BENBASSAT, Charlotte MONNIER, Gabriel JOS,  
Michaël DHAUSSY, Tom ALBUMAZARD, Chloé VALETTE

Etait absente excusée: Maryse LALLEMANG

Maryse LALLEMANG a donné pouvoir à Clément BRENGUES

Mme BENBASSAT Joanne a été désignée comme secrétaire de séance.

Conseillers en exercice:	15
Présents:	14
Votants:	15 (dont 1 pouvoir)
Date de la Convocation :	14/04/2026

### Objet: VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2026

Vu la présentation par Mme le Maire du budget communal pour l'exercice 2026,  
Considérant la délibération 2026-20 portant approbation du compte de gestion et du compte  
administratif 2025,

Considérant la délibération 2026-21 portant sur l'affectation des résultats 2025,

Considérant la délibération 2026-22 portant sur le vote des taux d'imposition 2026,

Considérant l'équilibre en dépenses et en recettes des 2 sections,

Le budget communal 2026 est présenté au vote comme suit :

La Section de FONCTIONNEMENT équilibrée à :	<b>990 752,28 €</b>
La Section d' INVESTISSEMENT équilibrée à :	<b>1 312 539,65 €</b>

Le Conseil Municipal de POUZOLS,

Après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire,

à l'unanimité des membres présents,

### **DECIDE**

de **VOTER FAVORABLEMENT** le budget communal 2026 au chapitre sous la  
nomenclature **M57** tel que présenté à savoir :

Une section de FONCTIONNEMENT équilibrée à	<b>990 752,28 €</b>
Une section d'INVESTISSEMENT équilibrée à	<b>1 312 539,65 €</b>

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Transmission au représentant de l'Etat Le

05 MAI 2026

Accusé de réception en préfecture  
034-213402159-20260428-2026-24-DE  
Date de réception en préfecture : 06/05/2026

Véronique NEIL

## Délibération du Conseil Municipal

Séance du 28 Avril 2026

### Délibération N° 2026-25

L'an deux mille vingt six et le 28 avril à 18h30,

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme Véronique NEIL,  
Maire de la Commune de Pouzols (Hérault),

Etaient présents:

Myriam DOMERGUE, Clément BRENGUES, Patrick FLEITH, Pascal BAUDON, Cendrine SALA,  
Cendrine BARTHE, Guilhem LAUTIER, Joanne BENBASSAT, Charlotte MONNIER, Gabriel JOS,  
Michaël DHAUSSY, Tom ALBUMAZARD, Chloé VALETTE

Était absente excusée: Maryse LALLEMANG

Maryse LALLEMANG a donné pouvoir à Clément BRENGUES

Mme BENBASSAT Joanne a été désignée comme secrétaire de séance.

Conseillers en exercice:	15
Présents:	14
Votants:	15 (dont 1 pouvoir)
Date de la Convocation :	14/04/2026

### Objet: APPROBATION DE LA FONGIBILITE DES CREDITS

Vu l'article L 5217-10-6 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article R 2321-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2023-34 du 07/11/2023 approuvant le passage à la nomenclature M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 ;

Considérant la mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 ;

Considérant que le conseil peut déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

**Après en avoir délibéré,**

**Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, DECIDE :**

- D'AUTORISER le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

- D'HABILITER le Maire à prendre tous les actes nécessaires à la bonne exécution.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Transmission au représentant de l'Etat Le

05 MAI 2026

Accusé de réception en préfecture  
034-213402150-20260428-2026-25-DE  
Date de réception préfecture : 06/05/2026

Véronique NEIL

## Délibération du Conseil Municipal

Séance du 28 Avril 2026

### Délibération N° 2026-26

L'an deux mille vingt six et le 28 avril à 18h30,

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme Véronique NEIL,  
Maire de la Commune de Pouzols (Hérault),

Etaient présents:

Myriam DOMERGUE, Clément BRENGUES, Patrick FLEITH, Pascal BAUDON, Cendrine SALA,  
Cendrine BARTHE, Guilhem LAUTIER, Joanne BENBASSAT, Charlotte MONNIER, Gabriel JOS,  
Michaël DHAUSSY, Tom ALBUMAZARD, Chloé VALETTE

Était absente excusée: Maryse LALLEMANG

Maryse LALLEMANG a donné pouvoir à Clément BRENGUES

Mme BENBASSAT Joanne a été désignée comme secrétaire de séance.

Conseillers en exercice:	15
Présents:	14
Votants:	15 (dont 1 pouvoir)
Date de la Convocation :	14/04/2026

### **Objet: Demande de Subvention au titre du Hors Programme Voirie et Patrimoine 2026 - pour financer l'opération de REFECTION DE VOIRIES COMMUNALES**

Vu l'opération 903-21 de Requalification et Réfection de voiries communales,  
Vu les devis chiffrés à hauteur de 86 167 euros HT,

Madame le Maire **PROPOSE de SOLLICITER** une aide financière du Département au titre du Hors Programme Voirie et Patrimoine 2026.

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après avoir ouï l'exposé de Madame le Maire et après avoir délibéré,  
à l'unanimité des présents,

**DECIDE DE SOLLICITER** une aide financière du Département au titre du Hors Programme Voirie et Patrimoine 2026 pour financer les travaux de réfection de voiries communales 2026 à hauteur de 40 % du montant HT soit 34 500 €,

**DIT** que l'opération est inscrite au budget de la commune, section d'investissement, opération 21-903.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Transmission au représentant de l'Etat le

05 MAI 2026



Accusé de réception en préfecture  
034-213402159-2026-26-DE  
Date de réception préfecture : 06/05/2026

## Délibération du Conseil Municipal

Séance du 28 Avril 2026

### Délibération N° 2026-27

L'an deux mille vingt six et le 28 avril à 18h30,

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme Véronique NEIL, Maire de la Commune de Pouzols (Hérault),

Etaient présents:

Myriam DOMERGUE, Clément BRENGUES, Patrick FLEITH, Pascal BAUDON, Cendrine SALA, Cendrine BARTHE, Guilhem LAUTIER, Joanne BENBASSAT, Charlotte MONNIER, Gabriel JOS, Michaël DHAUSSY, Tom ALBUMAZARD, Chloé VALETTE

Était absente excusée: Maryse LALLEMANG

Maryse LALLEMANG a donné pouvoir à Clément BRENGUES

Mme BENBASSAT Joanne a été désignée comme secrétaire de séance.

Conseillers en exercice:	15
Présents:	14
Votants:	15 (dont 1 pouvoir)
Date de la Convocation :	14/04/2026

### **Objet: CONVENTION avec la Fondation 30 Millions d'Amis pour une campagne de stérilisation des chats libres sauvages**

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de reconduire sur la commune une procédure de stérilisation des chats libres et sauvages avec la Fondation 30 Millions d'amis.

Cette procédure sera assurée par les bénévoles de l'association « Les coussinets sans voix ».

Pour se faire, une convention d'engagement doit être conclue entre la Commune et La Fondation 30 Millions d'amis.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer ladite convention.

Madame le Maire invite le Conseil à délibérer,

### **LE CONSEIL**

*Après avoir entendu l'exposé de Madame le maire,*

*Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,*

### **DECIDE**

**D'AUTORISER** Madame le Maire à signer la convention pour la stérilisation des chats libres et sauvages avec la Fondation 30 Millions d'amis pour une campagne 2026 pour un nombre estimé de 10 chats.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Transmission au représentant de l'Etat

05 MAI 2026

Le Maire,

Véronique NEIL

